

Société civile et consolidation de la paix

L'Express - Opinions - Bakoly Andrianady - 12/02/16

Force est de constater que la crise a atteint son paroxysme. L'absence de l'État de droit enfonce davantage le pays dans la corruption et la criminalité. On voit s'accumuler une tension latente au sein de notre société, laquelle peut dégénérer en violation des Droits de l'homme à grande échelle. Faute d'avoir été maîtrisée à temps, la crise va tout emporter.

Certes, des progrès ont été déployés à travers la mise en place des différentes institutions. Toutefois, il n'existe pas de solutions à court terme pour le rétablissement de cet État de droit qui couvre à la fois la Démocratie, les Droits de l'homme et la Bonne gouvernance et qui constitue le fondement même de la stabilité et du développement durable. Cette stabilité s'acquiert et se maintient par un effort permanent.

Bien qu'il n'y ait pas de guerre civile ouverte, nécessitant l'intervention des opérations de maintien de la paix des Nations Unies à Madagascar, le climat d'insécurité permanent et l'état d'anarchie délétère qui sévissent au pays, exigent désormais de stimuler les activités de relèvement rapide de développement afin d'édifier les premières bases d'une paix durable.

Il faut donner à la population le droit de pouvoir jouir pleinement de ses droits de vivre dans la dignité, à l'abri du besoin et de la peur.

Tout recours à la force, s'il n'est pas fait dans un but juste, proportionnel et pour des objectifs largement partagés, devient une cause d'injustice, de brutalité et donc des ravages sociaux.

Aucune stabilité, aucun ordre ne peut régner tant qu'il est fondé sur la peur. La circulation et la prolifération d'armes entre les mains des civils sont un danger réel, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, source d'instabilité et de psychose quasi-quotidienne à l'endroit de la population.

L'intimidation, la menace, la crainte sont le plus souvent génératrices de conflits et pourraient pousser à des réflexes violentes et à des réactions dangereuses.

À partir du moment où les dirigeants ont failli à leurs missions fondamentales, celle d'assurer la sécurité de la population et celle de garantir la cohésion sociale et l'unité nationale, les pouvoirs publics risquent de perdre, à tout moment, l'adhésion populaire nécessaire à leur autorité et à leur légitimité. L'État doit alors renforcer ses capacités nationales pour éviter que le pays tombe ou ne retombe dans une crise. Aussi, il doit être en étroite concertation avec les acteurs de la Société Civile et en collaboration avec une diversification de partenaires.

Aujourd'hui nous entrons dans une nouvelle ère de responsabilité. Le pays a besoin du maintien et de la consolidation de la paix.

Il s'avère primordial d'instaurer un climat de confiance entre les citoyens, le pouvoir et toutes les parties prenantes. À ces fins, le choix des hommes pour diriger la nation est fondamental. Ce choix doit être dicté par leur aptitude à agir et à se prémunir contre toute éventuelle apparition de crise nouvelle, ainsi que de leur capacité à y faire face. Il faut un personnel efficace et responsable, effectivement capable de maîtriser ce contexte de crise et d'appréhender les problèmes concrets de ce pays, en dépassant les rivalités politiques, idéologiques ou personnelles. D'ailleurs, en diplomatie, la pire attitude est celle qui refuse de voir la réalité en faveur du fanatisme, du militantisme, du prosélytisme, du totalitarisme idéologique, politique ou économique. Doit-on alors faire appel à une participation accrue des citoyens dans le processus de reconstruction et de développement du pays.

Mais il est encore difficile de regagner la confiance du public dans des institutions compromises par leur asservissement au pouvoir, la convoitise, l'accroissement de leur autorité personnelle, la protection de leurs intérêts sordides et de leurs privilèges, de leur corruption et de leurs violations des droits de l'homme. Le non-respect des Droits de l'homme et l'absence du libre exercice des libertés fondamentales sont les attributs intrinsèques de la pauvreté.

Sans l'appui de l'opinion publique et l'assistance multidimensionnelle de la Communauté internationale, on ne pourrait jamais atteindre les effets escomptés de la consolidation de la paix. Celle-ci doit être inclusive. En d'autres termes, chacun doit participer, de manière effective, à la réforme et à la reconstruction du pays pour parvenir à une nouvelle étape de paix, de stabilité et de développement durable.

En somme, personne n'a le monopole de la vérité, le Gouvernement doit redoubler d'efforts pour promouvoir et faire progresser le Dialogue et la Réconciliation Nationale.

Source : <http://www.lexpressmada.com/blog/opinions/societe-civile-et-consolidation-de-la-paix-55308/>